

Voir au verso

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-sept le **6 avril** à **10h00**
Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à l'USEDA rue Turgot à LAON
en séance publique,

sous la présidence de Monsieur **Daniel DUMONT**, Président de l'USEDA,

Mr **Georges CARPENTIER** a été élu secrétaire de séance

Etaient présents :

Messieurs DIDIER- PÂRIS- FAREZ- LIEFOOGHE- POULAIN- JOPEK- BRYCOVE- DUMINIL délégué suppléant représente Mr PHILIPON- CHOVEL - VIET - DUMON - GUIBIER- CARPENTIER- M LEGOUELLEC délégué suppléant représente M ROBERT - MME LEVEQUE - Messieurs COULON - BOUTROY- BON - PHILIPPOT - TELLIER - GOSSET- DUMONT- LAINÉ - DUMONET - LECLERE Marcel - M GONDROY délégué suppléant représente Mr BONO - LOUVET- DUMAIRE - MARLIER - REGAL - BUFFET - Mme ROBERT - Messieurs GRZEZICZAK - VERZELEN - DUDEBOUT - LANOUILH - COUTTE - SAUMONT

Etai(ent) absent(es) et excusé(es) :

Messieurs LERICHE - BERAUX - BOHAIN - LEROUX - TORDEUX - Mme POTEL - Messieurs COLLET - MUZARD - RIGAUD

Etai(ent) absent(es) et excusé(es) avec pouvoir:

M DE MONSTESQUIOU donne pouvoir à Mr DUMONT
Mr VERMUE donne pouvoir à Mr CARPENTIER
Mme CLOBOURSE donne pouvoir à Mr REGAL
Mme LETOT donne pouvoir à Mr BUFFET

Etai(en)t absent (es) et représenté (es) par délégués suppléants:

Mr PHILIPON représenté par Mr DUMINIL
Mr ROBERT représenté par Mr LEGOUELLEC
Mr BONO représenté par Mr GONDROY

DATE DE CONVOCATION
15/03/2017

DATE D'AFFICHAGE
10/04/2017

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	51
PRESENTS	38
VOTANTS	42
POUR	42
CONTRE	0
ABSTENTION	0

**Autorisation donnée au Président pour lancer la consultation
Dans le cadre d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité dont l'USEDA est le
coordonnateur
(accord-cadre et marchés subséquents)**

Mr le Président propose aux membres du Comité syndical de se prononcer sur la constitution d'un nouveau groupement d'achat énergie électricité pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

Il est alloti en 6 lots

•**Concession Enédis**

Lot 1 Eclairage public + Résidentiel en contrat tarif bleu (puissance inférieure à 36 kVa)

Lot 2 Contrat compris entre 36 et 250 kVa (tarif jaune)

Lot 3 Contrat dont la puissance est supérieure à 250 kVa (tarif vert)

•**Concessions ELD**

Lot 1 Eclairage public + Résidentiel en contrat tarif bleu (puissance inférieure à 36 kVa)

Lot 2 Contrat compris entre 36 et 250 kVa (tarif jaune)

Lot 3 Contrat dont la puissance est supérieure à 250 kVa (tarif vert)

Le Comité Syndical après avoir examiné le dossier de consultation et en avoir délibéré :

- La création d'un nouveau groupement d'achat énergie électricité,
- d'accepter l'USEDA comme coordonnateur de ce nouveau groupement, de lancer la procédure de consultation et de signer les marchés relatifs aux accords- cadres et marchés subséquents du nouveau groupement énergie électricité.

Faits et délibérés, lesdits jours, moi et an susdits.

Pour copie conforme,

**Le Président
D DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202637-20170406-cs06042017del20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2017
Publication : 10/04/2017

Pour l'Autorité Compétente"
par délégation